Royaume du Maroc

Ministère de l'Aménagement du Territoire National,
de l'Urbanisme, de l'Habitat
et de la Politique de la Ville

N°1053 /SAAF DR de Casablanca Settat

المملكة المغربية

وزارة إعداد التراب الوطني والتعمير والإسكان وسياسة المدينة

AVIS D'ACHAT SUR BON DE COMMANDE N°03/2026

Vu l'article 91 du décret n°2-22-431du15 Chaabane I 444 (08 Mars 2023), relatif aux marchés publics.

Objet de la prestation : Achat de fournitures de bureaux pour La Direction Régionale de l'habitat et de la politique de la ville de Casablanca Settat.

N°	Désignation	Description et spécification	U de mesure	QTE
1	Paquet de 250 enveloppes pochettes blanche	marque Express ou équivalent format 260x350 100 g/m² Patte de fermeture auto adhésive siliconée avec bande de protection détachable.	U	2
2	Ramettes de Papier Ultra Blanc Supérieur EXPLORER ou équivalent A4 – 100 g/m² 250 feuilles	Ramettes de Papier Ultra Blanc Supérieur EXPLORER ou équivalent A4 – 100 g/m² 250 feuilles	U	5
3	Rame Papier A4 90 g tissu	Rame Papier A4 90 g tissu blanc	U	5
4	Rame Papier A4 90 g tissu	Rame Papier A4 90 g tissu crème	U	5
5	Boites d'archives avec couvercle en carton SICLA ou équivalent	carton ondule micro cannelure résistant, Couvercle intégré, Poignées de manutention, Indexation sur 3 faces, Empilables sans déformation.Format:65x38cm	U	20
6	Chemises à élastiques SICLA ou équivalent Maxi Capacity 3 rabats A4 Carte lustrée 400 g/m²	Lot de 4 chemises hautes capacité (Maxi Capacity) Format 24 × 32 cm, compatible documents A4 Carte lustrée épaisse 400 g/m²	U	30
7	Chemises Cartonnée	Paquet de 250 Chemise Cartonnée Chemise cartonné blanc couche, brillant, 24 x 32 cm 180 g/m²	U	10
8	Chemise à Rabat cartonnier	Chemise à Rabat cartonnier	U	200
9	Porte vue	Porte vue	U	20
10	Portes documents en cuir de chever artisanal marocain	Portes documents en cuir de chever artisanal marocain rouge et vert	U	5
11	Feutre permanant	Feutre permanant	U	20
12	Enveloppe DL	Enveloppe DL	U	1000
13	Etiquette autocollante A4 en planche 16 (105*36 mm)	Paquet 1600 Étiquettes Autocollantes Format 105×36 mm (100 Feuilles A4) - Compatibles Laser	U	1
14	Etiquette autocollante A4 en planche 8 (105*74 mm)	Paquet 800 Étiquettes Autocollantes Format 105×74 mm (100 Feuilles A4) - Compatibles Laser	U	2
15	Etiquette autocollante A4 en planche 7 (175*75 mm)	Paquet 700 Étiquettes Autocollantes Format 175×75 mm (100 Feuilles A4) - Compatibles Laser	U	2
16	Chemises cartonnées 300g en carte de lyon Col au choix	Paquet de 50 Chemises cartonnées 300g en carte de lyon Col au choix	U	2
17	Rouleau de papier calque 90g/m² 20m	Rouleau de papier calque de 20 m 90g/m² de bonne qualité	U	1
18	Colle UHU tube GM	Colle UHU tube GM	U	40
19	Stylo bleu Faber Castell Finepen (Fineliner 0.4 mm)	Stylo bleu Faber Castell Finepen Grip (Fineliner 0.4 mm)	U	12
20	Stylo Noir Faber Castell Finepen (Fineliner 0.4 mm)	Stylo Noir Faber Castell Finepen Grip (Fineliner 0.4 mm)	U	12

Direction Régionale de de l'Habitat et de la Politique de la Ville de la région de Casablanca-Settat
91, Rue Prince Moulay Abdellah Casablanca – Maroc 91، زنقة الأمير مولاي عبد الله للدار البيضاء – المغـــرب
Tél /الهاتف : (+212) 522 27 59 93 - Fax/ الفاكس : (+212) 522 22 30 39

Scanné avec CamScanner

Lieu d'exécution : la Direction Régionale de l'Habitat et de la Politique de la Ville de la région de Casablanca-Settat sise au 91, Rue Prince Moulay Abdellah Casablanca.

Délai d'exécution : Dix (10) jours après la notification de visa de bon de commande.

Date et heure limite de réception des devis des concurrents : 25/06/2026 à 12h00

Les plis des concurrents sont déposes par voie électronique dans le portail des marchés publics à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Obligations du prestataire :

Le prestataire s'engage à :

- Fournir des articles conformes aux spécifications techniques prévues dans le présent document ;
- Respecter les quantités demandées et les délais de livraison convenus ;
- Garantir la qualité des fournitures livrées et remplacer, à ses frais, tout article défectueux ou non conforme ;
- Assurer un conditionnement adéquat permettant de préserver l'intégrité des fournitures lors du transport ;
- Respecter l'ensemble des obligations contractuelles prévues au bon de commande.

Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit de résilier le bon de commande aux torts du prestataire, dans les cas suivants :

- Non-respect des obligations contractuelles ;
- Retard injustifié dans la livraison ;
- Non-conformité ou mauvaise qualité des fournitures ;
- Refus ou incapacité du prestataire d'exécuter les prestations.

SAAF

Directeur Régional

Scanné avec CamScanner